

Mairie de Loix

17111 Ile de Ré

Conseil municipal du 14 mars 2017

Compte administratif 2016

Note de présentation

Rappel réglementaire :

La loi NOTRe et l'article L. 2313-1 du CGCT précise désormais que :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le compte administratif pour l'exercice 2016 (budget principal et budgets annexes) atteint un volume global de 2 198 402.26 € en dépenses et 2 321 258.84 en recettes, soit un résultat consolidé excédentaire de 122 856.58 €.

	dépenses	recettes	Résultat
Budget principal	2 043 824.32	2 150 754.61	+ 106 930.29
Budget annexe Ecotaxe	94 823.05	113 320.07	+ 18 497.02
Budget annexe Zone de mouillages	41 600.54	33 622.79	- 7 977.75
Budget annexe Zone salicole	18 154.35	23 561.37	+ 5 407.02
TOTAL	2 198 402.26	2 321 258.84	+ 122 856.58

Les taux des impôts communaux n'ont pas été augmentés en 2016.

I – Le budget principal :

a/ La réalité du budget :

Les recettes réelles s'élèvent à :

- En fonctionnement	1 499 646.32
- En investissement	490 993.32
Total	1 990 639.64

Les dépenses réelles s'élèvent à :

- En fonctionnement	983 835.21
- En investissement	606 627.48
Total	1 590 462.69

Soit un résultat excédentaire de 400 176.95 €

b/ L'équilibre budgétaire :

Le budget dans sa totalité tient compte des opérations réelles comme ci-dessus, mais également des opérations d'ordre comme les amortissements ou encore la reprise et l'affectation du résultat.

Le total budgétaire peut se calculer ainsi :

En recettes :

- Recettes réelles	1 990 639.64
- Opérations patrimoniales	12 240.75
- Amortissements	25 910.94
- Report du résultat 2015	121 963.28
Total	2 150 754.61

En dépenses :

- Dépenses réelles	1 590 462.69
- Opérations patrimoniales	12 240.75
- Amortissements	25 910.94
- Report du résultat 2015	415 209.94
Total	2 043 824.32

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges courantes ; dépenses de personnel ; action sociale Chapitres 011/012/65/67	884 445.43
Frais financiers et intérêts de la dette Chapitre 66	79 999.78
Fond de péréquation	19 390.00
Total :	983 835.21

Dotations aux amortissements Chapitre 68	7 221.76
Total :	7 221.76
Total dép	991 056.97

RECETTES

Fiscalité, taxe et dotations Chapitres 73 et 74	998 549.46
Produits des services, du domaine ; produits de gestion courante Chapitre 013 /70/75/77,	501 096.86
Total :	1 499 646.32

Amortissement des subventions Chapitre 77	18 689.18
Report du résultat 2015 Chapitre 002	121 963.28
Total :	140 652.46
Total rect	1 640 298.78

INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement (chapitres 20,21 et 23)	288 662.64
Annuité de la dette en capital Chapitre 16	317 964.84
Total :	606 627.48

Amortissement des subventions Chapitre 13	18 689.18
Opérations patrimoniales Chapitre 041(21)	12 240.75
Report du résultat 2015 Chapitre 001	415 209.94
Total :	446 139.87
Total dép	1 052 767.35
Total budget	2 043 824.32

Taxe d'aménagement et FCTVA ; caution logement Chapitres 10 et 161	75 783.39
Affectation du résultat (cpt 1068) réalisation de l'autofinancement des dépenses d'investissement)	415 209.93
Total :	490 993.32

Dotations aux amortissements Chapitre 28	7 221.76
Opérations patrimoniales Chapitre 041 (13 et 16)	12 240.75
Total :	19 462.51
Total rect	510 455.83
Total budget	2 150 754.61

1- Recettes de fonctionnement :

Pour le budget principal, les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 640 298.78 € dont 1 499 646.21 € de recettes réelles.

Chapitre	Libellé	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2016
013	Atténuation de charges	11 692.36	14 911.77	14 832.41
70	Produits des services, domaine	267 634.13	287 478.18	313 578.92
73	Impôts et taxes	773 199.51	840 986.66	832 239.19
Dont	Fiscalité directe	570 043.00	596 946.00	609 864.00
Dont	Droits de mutation	108 330.80	137 979.25	146 736.19
74	Dotations, subventions et participations	205 653.52	194 608.08	166 310.27
Dont	DGF	167 077.00	135 594.00	105 865.00
75	Produits de gestion courante	186 819.11	162 972.61	170 740.96
76	Produits financiers		0.60	20.51
77	Produits exceptionnels	1180.09	1 301.80	1 924.06
TOTAL RECETTES RELLES de FONCTIONNEMENT		1 446 178.72	1 502 259.69	1 499 646.32
042	OP. d'ordre	24 914.66	37 963.99	18 689.18
S/TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 471 093.38	1 540 223.68	1 518 335.50
<i>Résultat reporté</i>		<i>393 328.04</i>	<i>49 345.85</i>	<i>121 963.28</i>
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 864 421.42	1 589 569.53	1 640 298.78

1.1 La fiscalité :

Le produit (base x taux) de la fiscalité directe (taxes foncières et taxe d'habitation) est de 609 864.00 soit une progression de 2.16 % par rapport au réalisé 2015 due à l'augmentation des bases (variation forfaitaire des bases locatives, nouvelles constructions...).

Les taux 2016 sont les mêmes depuis 2011 ; (soit aucune pression sur la fiscalité).

La Commune perçoit en outre une attribution de compensation versée par la Communauté de Communes de 46 000 € en moyenne

- suite au passage en à la taxe professionnelle unique (TPU) en 2009)
- et depuis 2016, au transfert de la compétence tourisme

La fiscalité indirecte (droits de mutation, droits de place...) est sensiblement la même depuis 2015 (soit pour les droits de mutation 130 000 € en moyenne). Cette recette est importante pour la Commune. Cependant, elle peut varier très sensiblement d'une année sur l'autre.

La baisse globale du chapitre 73 entre 2015 et 2016 s'explique par le transfert à la Communauté de Communes de la compétence tourisme et donc de la taxe de séjour qui est désormais perçue par la CDC.

1.2 Les dotations de l'Etat :

La baisse des concours de l'Etat depuis 2014 a un impact réel sur les recettes de la Commune. S'ajoute à la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) le

versement de la dotation nationale de péréquation. La Commune ayant choisi de ne pas augmenter la fiscalité, le montant des recettes « nettes » diminuent.

	2014 (réalisé)	2015 (réalisé)	2016 (réalisé)
Produit fiscal	570 043	596 946	609 864
DGF	167 077	135 594	105 865
<i>A déduire : dotation nationale de péréquation</i>	7 952	13 031	19 390
Recette « nette »	729 168	719 509	696 339

1.3 Les autres recettes :

Les loyers et redevances d'occupation du domaine (versés par les locataires de logements, de commerces, le camping et l'occupant du complexe sportif (Actuellement le LTC) s'élèvent en 2016 à 414 147 €.

2- Les dépenses de fonctionnement :

Afin de compenser la baisse des recettes et de conserver néanmoins une capacité d'investissement conséquente et d'entretien du patrimoine communale, l'effort de diminution des dépenses de fonctionnement se poursuit.

Cet effort porte sur l'ensemble des charges y compris de personnel.

Chapitre	Libellé	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016
011	Charges à caractère général	248 807.37	262 536.45	274 737.77
012	Charge de personnel	537 543.80	498 859.63	488 786.47
Dont	Salaires	355 618.18	327 419.79	315 191.52
Dont	Charges et assurances	181 925.62	171 439.84	173 594.95
014	Atténuation de produit	7 952.00	13 031.00	19 390.00
65	Autres charges courantes	162 751.18	179 769.02	118 694.80
66	Charges financières	96 615.99	93 470.47	79 999.78
67	Secours et dons (ex CCAS)			2 226.39
TOTAL DEPENSES RELLES de FONCTIONNEMENT		1 053 670.34	1 047 666.57	983 835.21
042	OP. d'ordre	30 513.44	22 121.33	7 221.76
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 084 183.78	1 069 787.90	991 056.97

Détail du chapitre 011 – Montants réalisés

		Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016
011	Charges à caractère général	248 807,37	262 536,45	274 737,77
60611	Eau et assainissement	4 277,00	10 933,74	5 563,61
60612	Energie – Electricité (bâtiment et éclairage public)	34 418,01	27 994,32	34 844,84
60621	Combustibles	6 307,61	3 688,58	4 450,17
60622	Carburants	4 355,68	4 850,21	5 227,37
60623	Alimentations (dont restauration scolaire)	18 287,47	19 010,45	20 839,64
60628	Autres fournitures non stockées	937,32	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 946,83	1 326,58	1 400,56
60632	Fournitures de petit équipement	173,10	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	1 978,71	6 851,65	4 880,20
60636	Vêtements de travail	2 344,15	1 465,24	1 987,37
6064	Fournitures administratives	5 078,17	4 403,09	5 067,23
6067	Fournitures scolaires	2 216,04	1 656,10	2 312,05
6068	Autres matières et fournitures	17 010,53	18 038,24	25 296,31
611	Contrats de prestations de services	1 935,95	2 501,89	3 933,49
6122	Crédit-bail mobilier (dont photocopieurs et imprimantes)	5 731,22	17 592,51	10 415,02
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	3 601,00
6135	Locations mobilières (dont essentiellement matériel pour les ST : minipelles...)	2 807,88	10 343,64	7 814,31
61521	Terrains	3 576,43	3 408,74	2 760,30
61522	Bâtiments (dont peintures, changement portes et fenêtres...)	7 334,63	12 447,26	22 687,86
61523	Voies et réseaux	1 176,84	2 715,41	7 274,76
61551	Matériel roulant	8 103,83	6 520,64	9 807,17
61558	Autres biens mobiliers	5 570,37	5 463,08	5 956,95
6156	Maintenanc	14 335,55	5 633,90	5 567,40
616	Primes d'assurances	22 675,98	7 010,06	8 480,02
617	Etudes et recherches	0,00	9 300,00	10 116,00
6182	Documentation générale et technique	6 479,20	1 083,67	863,40
6188	Autres frais divers	2 738,00	2 625,08	887,36
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 291,30	1 200,35	1 104,52
6226	Honoraires	7 902,03	9 114,83	937,41
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 562,21	0,00	5 092,00
6228	Divers	1 325,44	1 315,17	2 265,84
6231	Annonces et insertions	1 812,00	1 909,54	368,42
6232	Fêtes et cérémonies (dont feu d'artifice ; repas des aînés, fête de noel...)	18 751,15	29 489,36	26 042,59
6247	Transports collectifs (scolaires)	242,00	274,00	401,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	480,00	82,93
6257	Réceptions	218,90	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	4 742,90	5 873,35	5 000,52
6262	Frais de télécommunications	7 530,94	6 970,77	6 554,15
6281	Concours divers (cotisations...)	1 274,00	548,00	0,00
63512	Taxes foncières	18 358,00	18 497,00	18 455,00

Chapitre 65 – Détail des subventions versées aux associations de Loix (hors office du tourisme)

	2014	2015	2016
ACCA	700	700	-
Association des parents d'élèves	1 000	-	-
Club de lecture	1 600	1 600	2 000
Club des aînés	1 500	1 800	1 800
Sapeurs pompier	500		700
Vitalité Gym	-	1 000	-
ADEPIR	620	620	-
Anciens combattants	1 600	1 000	-
Ré-Poe-Loix	1 500	-	-
APAC	-	700	500
APAR	-	-	1 000
Cochonnet loidais	-	-	600
TOTAL	9 020	7 420	6 600

Détail du coût du personnel :

	2013	2014	2015	2016	2017 (prévisions)
Chapitre 012 (montants réalisés)	510 350	537 544	498 860	488 786	487 600
Charges de personnel					
<i>Atténuation de charges</i>	<i>2 327</i>	<i>11 692</i>	<i>14 912</i>	<i>14 823</i>	<i>7 650</i>
Dépenses nettes salaires et charges	508 023	525 852	483 947	473 886	479 950

Nombre d'agents (Equivalent temps plein pour l'année)	16.41	16.53	14.60	13.92	13
Dont					
- Administration générale, urbanisme, service à la population	4.00	4.00	4.00	3.75	3.00
- Ecole et services périscolaires	3.50	3.96 (1)	3.50	3.08	2.50
- Sécurité et police municipale	1.41	1.33	1.35	1.59	2.00
- Services techniques	7.50	7.24	5.75	5.50	5.50

Coût salarial annuel moyen	30 958	31 812	33 147	34 043	
Dont traitement brut	20 462	20 885	21 542	20 400	
Dont charges	10 496	10 927	11 605	13 643	

(1) En hausse en raison d'un remplacement congés maternité

Soit une baisse des effectifs en 5 ans de plus de 20 %.

3- Le financement des investissements :

L'épargne brute (autrement appelée capacité d'autofinancement) est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne nette correspond à l'épargne brute moins le remboursement du capital de la dette. Cette épargne nette permet de financer les nouveaux investissements.

Il n'y a pas eu d'emprunt nouveau en 2016. Les dépenses d'investissement (dont les dépenses d'équipement) ont été financées par les recettes propres (FCTVA, taxe d'aménagement) et par l'autofinancement (prélèvement sur les recettes de fonctionnement)

	2014 (réalisé)	2015 (réalisé)	2016 (réalisé)
Recettes d'investissement	883 315	1 517 499	510 455.83
Dont emprunt	300 000	180 800	0
Dont subventions et FCTVA	344 024	456 620	9 570
Dont taxe d'aménagement	141 367	114 612	65 506

Dépenses d'investissement	1 614 206	1 932 709	1 052 767
Dont remboursement du capital de la dette	308 312	311 263	317 964
Dont dépenses d'équipement (voirie, bâtiments...)	1 239 309	843 078	288 663

Epargne brute	785 837	503 939	649 242
Epargne nette	477 525	192 676	331 278
<i>Pour rappel : produit fiscal + DGF net</i>	<i>728 199</i>	<i>718 497</i>	<i>697 788</i>

Evolution de la dette sur 10 ans

Année	Capital restant au 01/01	Annuités			Capital restant au 31/12
		Capital	Intérêts	Total	
2017	1 930 943	290 065	67 803	357 868	1 640 877
2018	1 640 877	257 219	56 682	313 901	1 383 658
2019	1 383 658	212 694	47 974	260 668	1 170 965
2020	1 170 965	197 356	40 474	237 830	973 609
2021	973 609	161 580	33 525	195 105	812 029
2022	812 029	141 206	27 653	168 859	670 823
2023	670 823	137 462	22 422	159 884	533 361
2024	533 361	130 986	17 326	148 311	402 376
2025	402 376	112 255	12 601	124 856	290 121
2026	290 121	99 077	8 648	107 725	191 043

Rappel : La moyenne des recettes réelles de fonctionnement est de 1 500 000 €

Au 31 décembre 2016, l'endettement par habitant (population DGF de 1 389 hab.) s'élève à 1 390 €. La dette est élevée, néanmoins, afin de conserver une capacité d'investissement pour les années à venir, et ne pas pénaliser les générations suivantes, les emprunts ont été pris à court terme (remboursement de la dette en 10 ans) ; dès la fin 2018, l'endettement sera inférieur à une année de recette de fonctionnement. C'est pourquoi, sauf opportunité d'achat de foncier, il n'est pas prévu de souscrire de nouveaux emprunts d'ici 2020.

A noter que sur les 1 930 943 € de capital restant dû, 40 % correspond à des emprunts pour la voirie et 60 % pour les bâtiments communaux.

Les dépenses d'équipement pour 2016 (soit 288 663 €) sont essentiellement axées sur la réfection des voiries et réseaux (soit 223 805 €) dont essentiellement le quartier de la Colonie et le rue du Pertuis.

II – Budget annexe Ecotaxe :

L'écotaxe est une recette affectée à l'entretien des espaces naturels. Son montant est en moyenne de 62 000 € par an.

La principale dépense est constituée par le cout des salaires et charge pour un agent technique qui a pour missions :

*débroussaillage, taille, fauchage, tonte... selon les lieux ; ramassage des déchets ; lutte contre les espèces envahissantes (ailante, baccharis...) ;

- 8 ha de parcelles communales en espace naturel
- 37 klm de chemins (y compris dans les marais)

*participations aux actions de sensibilisation à l'environnement auprès du jeune public et entretien des lieux mis à leur disposition (jardin des enfants, cheptel (2 vaches, 1 chèvre et volailles) ; marais pédagogique ; hôtel des insectes...)

Autres dépenses :

- Location de matériel pour l'entretien ((tronçonneuse, tondeuse...)
- Acquisition de petit matériel (ganivelles, piquets, grillage, plants d'atriplex et de tamaris...)
- Acquisition de nourriture et de paille, vaccins...
pour les deux vaches,
la chèvre, et les volailles
- Acquisition de crevettes, comme chaque année, pour le marais pédagogique

Les gros travaux d'élagage ou encore de fauchage son externalisés. Est également externalisée la plantation des prairies fleuries.

Résultat :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes de l'exercice	62 244.00	8 756.45	71 000.45
Dépenses de l'exercice	86 452.33	731.90	87 184.23
Excédent / déficit 2016	-24 208.33	8 24.55	-16 183.78
<i>Report du Résultat 2015</i>	42 319.62	-7 638.82	34 680.80
Résultat cumulé 2016	18 111.29	385.73	18 497.02

III – Budget annexe Zone de mouillages :

Ce budget est assujetti à TVA. Les dépenses et les recettes figurant au budget sont donc inscrites HT.

Les recettes sont constituées par les redevances payées par les plaisanciers soit 25 000 € HT par an en moyenne.

Les dépenses de fonctionnement comprennent

- le coût de la redevance d'occupation du domaine public maritime versé à l'Etat d'environ 10 000 € par an.
- L'achat de petite fourniture d'entretien des mouillages, chaines... pour environ 1 000 €
- L'amortissement des équipements réalisés
- Le coût du personnel technique affecté à la gestion.

En 2016, le compte administratif présente un déficit de 7 977.75 €. Cette année a été exceptionnelle. En effet, suite à interdiction d'occupation de l'ancienne zone C par l'Etat, la zone A a été étendue. Ainsi, 56 nouveaux mouillages ont été installés pour un montant de 26 889.52 € HT. Ce déficit devrait être résorbé en 2017.

Résultat :

	Exploitation	Investissement	TOTAL
Recettes de l'exercice	27 460.00	0	27 460.00
Dépenses de l'exercice	13 090.75	26 889.52	39 980.27
Excédent / déficit 2016	14 369.25	-26 889.52	-12 520.27
<i>Report du Résultat 2015</i>	- 1 620.27	6 162.79	
Résultat cumulé 2016	12 748.98	-20 726.73	-7 977.75

IV – Budget annexe Zone salicole :

Ce budget est assujéti à TVA. Les dépenses et les recettes figurant au budget sont donc inscrites HT.

Ce budget comprend

- en recette les redevances versées par les sauniers pour un montant total annuel de 252 € HT.
- Les amortissements des travaux et des subventions (opération d'ordre).

Résultat :

	Exploitation	Investissement	TOTAL
Recettes de l'exercice	11 736.67	8 789.40	20 526.07
Dépenses de l'exercice	8 789.40	9 364,95	18 154.35
Résultat de l'exercice 2016	2 947.27	- 575.55	2 371.72
<i>Report de l'exercice 2015</i>	2 645.38	389.92	3 035.30
Résultat cumulé 2016	5 592.65	- 185.63	5 407.02

Nota : il n'y a aucun emprunt pour les budgets annexes.

BILAN DES ACQUISITIONS /CESSIONS

Acquisitions

ZD 13,14,22 ; ZH 3 ; ZI 5,11,13,29,33,43,46,48 ; ZL 5 ; ZM 2,3,5,8,15,17,19,22 ; ZN 21,26,27,34,36,39,40,64,66 ; ZO 2,3,4,5,6,10,18,25,26,28,29,30,34,38,44 ; ZP 3,4,5,12,15,16,20,	Le Gros Bot ; Les Herbiers	AFR LOIX LA COUARDE	76 009 m2	Frais d'acte : 1 518 €
--	-------------------------------	------------------------	-----------	---------------------------

Cessions : néant